

Composition des Commissions mixtes de validation

Le Pr sident de l'universit 

- VU** le code de l' ducation, notamment ses articles L. 613-5 et D. 613-38 et suivants ;
- VU** les statuts de l'Universit  de Tours ;
- VU** la d l gation de signature et de pouvoir du Pr sident de l'universit  n DAJ/n 2021-425 en date du 1er avril 2021 ;
- VU** les propositions de composition des commissions formul es par le Directeur de l'UFR de Droit,  conomie et Sciences Sociales.

D CIDE

Article 1 : D signation des compositions des commissions mixtes de validation

Les demandes de validation des cr dits ECTS des  tudiants CPGE pour l'ann e universitaire 2022-2023 sont examin es par des commissions compos es des personnes d sign es ci-apr s :

MENTION DROIT - CPGE

Licence

- Pr sidents : Claud  OPHELE-ROSSETTO
Corinne TOURET
- Membres : Christophe BEAL (Lyc e Descartes)
Jean-Fran ois CHECCHIN (Lyc e Voltaire)
G rard PEHAUT (Lyc e Voltaire)

MENTION  CONOMIE - CPGE

Licence

- Pr sident : Daniel MIRZA
- Membres : Christophe BEAL (Lyc e Descartes)
Jean-Fran ois CHECCHIN (Lyc e Voltaire)
G rard PEHAUT (Lyc e Voltaire)

MENTION G OGRAPHIE - CPGE

Licence

- Pr sident : Anna MADOEUF
- Membres : Christophe BEAL (Lyc e Descartes)
Jean-Fran ois CHECCHIN (Lyc e Voltaire)
G rard PEHAUT (Lyc e Voltaire)

Article 2.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 2 mai 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Université de TOURS' at the top and 'University of TOURS' at the bottom, with a large blue 'UT' logo in the center.

Florent MALRIEU